

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 2 OCTOBRE, 1830. N^o. 13.

ANTIQUITE'S CANADIENNES.

Nous devons à l'attention obligeante et polie^e de PAUL JOSEPH LACROIX, Ecuyer, Marguillier en charge, la communication des Inscriptions suivantes, trouvées par les soins et sous la direction de ce Monsieur, en Septembre dernier (1830) sur des

plaques d'étain mises sur les pierres posées solennellement sous les murs de l'ancienne Eglise paroissiale de cette ville, le 30 Juin 1672. (Avant cette époque, Montréal n'avait qu'une chapelle ou église en bois, à l'endroit où est maintenant l'apothicairerie des Religieuses de l'Hôtel-Dieu.)

La plaque trouvée sur la première pierre posée au milieu du rond-point, contient l'inscription suivante :

D. O. M. et

Beatæ Mariæ Virginis, sub titulo Purificationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a été posée par Messire Daniel De Remy Chevalier, Seigneur de Courselles, Lieutenant Général des armées du Roi, et Gouverneur de Canada, Acadie, Isles de Terres neuves et autres pays de la France Septentrionale, étant Curé Messire Gille Perot, l'un des Prestres du Séminaire de St. Sulpice de Paris, Seigneurs de cette Isle, lesquels desservent cette Eglise, Noble Homme Pierre Picoté, Ecuyer, Sieur de Belestre, Marguillier d'honneur, Mr. Pierre Gadois, Marguillier en charge, et Mr. Jean Aubuchon, Marguillier comptable.

La seconde pierre a été posée dans l'angle droit de la première chapelle, par Noble Homme Philippe de Carion; Lieutenant de Monsieur de Lamotte St. Paul, au lieu et place de Monsieur Talon, et sur icelle a été mise une grande plaque d'étain, où sont gravées ses armes avec ces paroles : (Extrait des Régistres.)

D. O. M. et

Beatæ Mariæ Virginis, sub titulo Purificationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a été posée par Messire Jean Talon, Conseiller du Roi en son Conseil d'estat et privé, Intendant de la Justice, Police et Finance de Canada, Acadie, Isles de Terres neuves et autres pays de la France Septentrionale, étant Curé, &c. comme ci-dessus.

La troisième pierre a été posée par Monsieur Perot, dans l'angle droit de la seconde chapelle, et sur icelle a été mise une grande plaque d'étain, où sont marquées ses armes avec ces paroles :

D. O. M. et

Beatæ Mariæ Virginis, sub titulo purificationis.

L'an mil six cent soixante-et-douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a été posée par Messire François Marie Perot, Chevalier, Seigneur de Ste. Genevieve et autres lieux, Gouverneur pour le Roi de Isle de Mont-Royal étant pour lors Curé, &c.

La quatrième pierre a été posée par Messire François Dollier, dans l'angle gauche de la première chapelle; et sur icelle a été mise une grande plaque d'étain, où est marqué le chiffre du Séminaire avec ces paroles :

D. O. M. et

Beatae Mariæ Virgini, sub titulo Purificationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a esté posée par Messire François Dollier de Casson, l'un des Prestres du Séminaire de St. Sulpice de Paris, Seigneurs de cette Isle, et Supérieur des Ecclésiastiques du dit Séminaire, deseruant cette paroisse, estant Curé, &c.

La cinquième pierre a été posée dans l'angle gauche de la seconde chapelle, par Dlle. Jeanne Mance, administratrice de l'Hopital, et sur icelle a été mise une grande plaque d'étain, où est gravé un St. Joseph avec ces paroles :

D. O. M. et

Beatae Mariæ Virgini, sub titulo Purificationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a été posée par Damoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'Hospital de St. Joseph de Mont-Royal, estant Curé pour lors, &c.